

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil33
 en exercice :33
 présents25
 présents par procuration2
 absent.....5
 absente excusée1

OBJET :

Dotation régionale
 d'investissement au titre de
 l'année 2021 - demande de
 subvention - construction d'un
 espace culturel, travaux d'isolation
 thermique

Le 24 juin 2021, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 18 juin 2021, s'est rassemblé à la salle des fêtes de Soisy-sous-Montmorency sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental. Afin d'assurer le caractère public de la séance durant cette période faisant l'objet de restrictions en raison du contexte sanitaire, cette dernière a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

PRESENTS : M. Thevenot, Mme Krawczyk, M. Surie, Mme Bitterli, M. Marcuzzo, Mme Umnus, M. Verna, Mme Mary, MM. Naudet, About, Dachez, Desrivieres, Mme Roy, M. Deluchey, Mmes Brassat, Fayol da Cunha, MM. Zontone, Zakaria, Poisson, Mmes Oziel, Jason, Mebrek, MM. Malnati, Duranteau.

PRESENTS PAR PROCURATION : Mme Cogné à M. Le Maire, M. Francine à M. Thevenot.

ABSENTS : M. Delaroche, Mme Baas, MM. Corceiro, Bekare, Mme Chénieux ayant tous quitté la salle à 21h06 avant l'examen des délibérations.

ABSENTE EXCUSEE : Mme David.

SECRETAIRE : Mme Mebrek.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

095-219505989-20210624-DEL2021062411-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2021

Affichage : 29/06/2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission finances locales, budget de la ville, administration générale, personnel et fêtes et cérémonies du 17 juin 2021,

VU le plan de relance au profit des régions mis en place par le gouvernement afin de favoriser la reprise économique suite à la crise sanitaire,

CONSIDERANT que dans le cadre des travaux de construction de l'espace culturel, une attention particulière a été portée à l'isolation thermique du bâtiment,

CONSIDERANT que ce poste de travaux a été évalué à 2 648 387 € HT,

CONSIDERANT que ces travaux sont éligibles à la dotation régionale d'investissement au titre de l'année 2021, pour un montant maximal de 79,3% du coût HT des travaux, soit 2 100 000 € de subvention,

VU la note explicative de synthèse et sur le rapport de M. Naudet,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 2 100 000 € auprès de la Préfecture de la Région Ile-de-France et de la Région Ile-de-France dans le cadre de la Dotation Régionale d'Investissement 2021 afin de réaliser les travaux d'isolation thermique de l'espace culturel.

Le Maire,
 Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : **29 JUIN 2021**
 Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

Affiché et/ou notifié le : **29 JUIN 2021**

29 JUIN 2021

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.